



## Stéphane Haussoulier réélu Président du Conseil départemental de la Somme

Amiens, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Suite aux élections départementales des dimanches 20 et 27 juin dernier, les Conseillers départementaux se sont réunis ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet afin d'élire leur nouveau Président. Les membres de la Commission permanente ont été installés et le nouvel exécutif constitué.**

### Stéphane Haussoulier réélu à la majorité

L'assemblée départementale a ainsi réélu Stéphane Haussoulier, Conseiller départemental du canton d'Abbeville 2, avec une majorité absolue de 26 voix sur 46.

Élu départemental depuis avril 2015, Stéphane Haussoulier a été Vice-président du Département avant de devenir Président du Conseil départemental le 2 novembre 2020.

Devant les élus départementaux, il a rappelé sa volonté de s'inscrire dans un nouvel élan, de fédérer toutes les énergies et d'agir avec l'ensemble des Conseillers départementaux pour améliorer le quotidien des samariens.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental : *« Les Samariens comptent sur nous. Les élections doivent aujourd'hui être suivies d'actions. Notre responsabilité est donc immense, comme le sont les défis auxquels nous devons faire face. Les défis, nous ne les relèverons que si nous avons confiance dans l'avenir. Bien sûr les temps sont difficiles. Les vents de la crise n'épargneront peut-être pas la Somme, tout comme cette vague de doute sur la capacité de notre Pays à renouer avec son destin collectif.*

*Mais si la météo est mauvaise, nous n'aurons pas le droit de rester au port nous devons sortir du chenal, hisser les voiles et avancer au large. En embarquant tous les Samariens. En gardant à l'esprit ces mots célèbres d'Antoine de Saint-Exupéry : « Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas les hommes et les femmes pour leur donner des ordres mais fais naître dans leurs cœurs le désir de la mer ».*

### Un nouvel exécutif départemental

Suite à l'élection de Stéphane Haussoulier aux fonctions de Président, un nouvel exécutif a été élu lors de l'installation de la Commission permanente.

Il se compose comme suit :

- **1<sup>er</sup> Vice-présidente** Christelle Hiver
- **2<sup>ème</sup> Vice-président** Pascal Bohin
- **3<sup>ème</sup> Vice-présidente** Isabelle de Waziers

- **4<sup>ème</sup> Vice-président** Franck Beauvarlet
- **5<sup>ème</sup> Vice-présidente** Brigitte Lhomme
- **6<sup>ème</sup> Vice-président** Hubert de Jenlis
- **7<sup>ème</sup> Vice-présidente** Virginie Caron-Decroix
- **8<sup>ème</sup> Vice-président** Olivier Jardé
- **9<sup>ème</sup> Vice-présidente** Françoise Ragueneau
- **10<sup>ème</sup> Vice-président** Jean-Michel Bouchy
- **11<sup>ème</sup> Vice-présidente** Sabrina Holleville-Milhat
- **12<sup>ème</sup> Vice-président** Emmanuel Noiret
- **13<sup>ème</sup> Vice-présidente** Margaux Delétré

## Élection de la Commission permanente du Conseil départemental

La Commission permanente est constituée de l'ensemble des 46 Conseillers départementaux. En complément du bureau, elle se compose comme suit :

- Arnaud Bihet
- Sabine Carton
- Bertrand Demouy
- Valérie Devaux
- Frédéric Demule
- Monique Evrard
- Guillaume Dufлот
- France Fongueuse
- Claude Hertault
- Françoise Maille-Barbare
- Jannick Lefeuvre
- Jocelyne Martin
- Laurent Somon
- Guislaine Sire
- Laurent Beuvain
- Catherine Benedini-Polleux
- Christophe Boulogne
- Zohra Darras
- Frédéric Fauvet
- Esra Ercan
- Wilfried Larcher
- Dolorès Esteban
- René Lognon
- Josiane Hérouart
- Jean-Louis Piot
- Valérie Kumm
- Jean-Claude Renaux
- Guillemette Quiquempoix
- Jean-Jacques Stoter
- Nathalie Temmermann
- Angelo Tonolli
- Julie Vast

À l'issue de ces élections, conformément aux dispositions en vigueur, la **Charte de l'élu local** a été distribuée et lue à l'ensemble des élus départementaux.

## CONTACT PRESSE

**Eloïse Devred** - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](http://somme.fr/presse)

